

L'an deux mil vingt, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, s'est assemblé dans la salle des fêtes de Trévé afin de respecter les consignes de sécurité liées à la pandémie du COVID-19, sous la présidence de Monsieur Gildas ADELIS, Maire.

**Présents :** MMES et MM. IVANOV L, MATHECADE G, BERNARD E, TILLY M, AUFFRET E, LE POTIER A, LE MOAL A, LANGLOIS R, ROLLAND I, BASSET A, BOIN C, PERENNEZ G, DORE S, FOULFOIN F.

**Absents excusés :** Mr Anthony EDY qui a donné pouvoir à M. Gérard Mathécade  
Mme Sophie OLLITRAULT qui a donné pouvoir à M. Gildas ADELIS  
Mme Brigitte JEGLOT qui a donné pouvoir à Mme Sylvie DORE

**Absent :** M. Vincent TREHOREL

### **ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

En application des articles L.283 à L.288 du Code Electoral, le Conseil Municipal s'est réuni pour élire les cinq délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

#### **MISE EN PLACE DU BUREAU ELECTORAL**

Monsieur Gildas ADELIS, Maire, ouvre la séance et propose de nommer Madame Isabelle Rolland secrétaire de séance.

Madame Isabelle Rolland a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Le Maire a dénombré quinze conseillers municipaux présents et trois conseillers absents qui ont donné pouvoir et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121.17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du Code Electoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. Maurice Tilly et Gérard Mathécade, Emmanuelle Bernard et Allison Le Moal.

#### **MODE DE SCRUTIN**

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui sont élus par liste sans débat, à bulletin secret et à la majorité absolue.

#### **ELECTION DES DELEGUES**

Une seule liste s'est fait connaître : liste Adelis et est composée comme suit :

Délégués titulaires

Adelis Gildas  
Bernard Emmanuelle  
Langlois Régis  
Ivanov Laure  
Pérennez Gildas

Délégués suppléants

Boin Céline  
Mathécade Gérard  
Ollitrault Sophie

Premier tour de scrutin :

\* nombre de votants : 18  
\* nombre de suffrages déclarés nuls : 0  
\* nombre de suffrages exprimés : 18  
\* majorité absolue : 10

Nom de la liste	Suffrages obtenus
Adelis	18

La liste de Adelis Gildas, Bernard Emmanuelle, Langlois Régis, Ivanov Laure et Pérennez Gildas (délégués titulaires) et Boin Céline, Mathécade Gérard et Ollitrault Sophie (délégués suppléants) a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal, dressé et clos, le 10 juillet 2020 à 20h20, a été après lecture signé par le Maire, les membres du bureau et la secrétaire.

Dates à retenir :

- \* jeudi 16 juillet à 19h30 : réunion CCAS
- \* jeudi 16 juillet à 20h : Conseil Municipal (intervention gendarmerie de 20h à 20h30)
- \* jeudi 23 juillet à 10h : commission Adjudication des Marchés